

Votre période de référence initiale est du **1 janvier** au **31 décembre 2008**

Vérification de la moyenne pour les années subséquentes

Votre délai maximal pour la réalisation de votre exercice d'équité salariale

Vous aviez atteint une moyenne de 10 salariés et plus

**31 décembre 2013**

Votre entreprise était en activité après le **12 mars 2008**

Vous n'aviez pas atteint une moyenne de 10 salariés et plus

Vous avez atteint une moyenne de 10 salariés et plus lors de l'année civile de **2009 ou suivantes**

**4 ans à compter du 1er janvier de l'année suivant l'obtention de votre moyenne de 10 salariés et plus**